



II. Une perspective féministe dans l'histoire des congrégations de femmes

Micheline Dumont

Volume 57, 1990

L'Église trifluvienne et les franciscains

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006905ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006905ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumont, M. (1990). II. Une perspective féministe dans l'histoire des congrégations de femmes. *Études d'histoire religieuse*, 57, 29–35.
<https://doi.org/10.7202/1006905ar>

II. Une perspective féministe dans l'histoire des congrégations de femmes

Micheline DUMONT

Professeur
Université de Sherbrooke

1. Approches du sujet

J'ai été amenée à m'intéresser à la question des congrégations religieuses féminines (et pour moi il était clair que seules les congrégations de femmes m'intéressaient) à l'occasion d'une commande reçue de la Commission Bird, la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada en 1968. Les commissaires avaient commandé trois études historiques: l'une sur la place des femmes dans la civilisation occidentale, la seconde sur l'histoire de la situation des femmes au Canada anglais et la dernière sur l'histoire de la situation des femmes au Québec.

J'avais hérité de la dernière commande dont le titre porte en lui-même la date où il a été écrit: *Histoire de la SITUATION de LA femme dans la PROVINCE de Québec*¹. Dans ce texte pionnier en quelque sorte, j'avais tout naturellement pris la décision de parler d'une catégorie de femmes qui me semblaient importantes: les religieuses. J'avais également choisi de les présenter sous un jour très positif, sans me soucier qu'il pouvait paraître étrange, en 1969, de parler positivement des religieuses. Les années 1968-1969, date de la rédaction, on s'en souvient, marquent l'époque de la critique véhémement de la société québécoise face à ses anciennes institutions religieuses. Les «soeurs» étaient liquidées en même temps que tous les relents d'une société cléricale qui avait dominé depuis trop longtemps. Il fallait avoir une certaine inconscience pour affirmer dans un texte: primo: les religieuses sont des femmes. (Cette évidence n'est pas aussi stupide

¹ Micheline D.-Johnson, «Histoire de la SITUATION de la femme dans la Province de Québec», dans *Tradition culturelle et histoire politique de la femme au Canada*, Études préparées pour la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Ottawa, 1971, 57 pp.

qu'on pourrait le penser. En 1968, Pierre Paquette avait dit très sérieusement à Soeur Claire Dumouchel à la télévision: «Moi j'ai toujours pensé qu'être soeur, c'était oublier qu'on est femme!»). secundo: la vocation religieuse a pu représenter pour les femmes une possibilité d'exercer des fonctions interdites dans la société civile, et des postes de grande responsabilité, voire, une voie d'accès pour réaliser les aspirations des femmes. Voici le texte original:

On peut certes en conclure que toutes les audaces étaient permises aux femmes dans la société québécoise du XIX^e siècle, mais dans les limites exclusives du célibat consacré. La vocation religieuse représente cette perspective la seule voie de promotion sociale pour la femme. Mais si l'on juge par le nombre impressionnant de religieuses à la fin du XIX^e siècle, près de 10,000, les aspirations de la femme étaient considérables².

Autrement, dit, j'avais pris la décision de considérer la vocation religieuse sous ses aspects sociaux, voire économiques, plutôt que de la considérer comme un phénomène individuel, spirituel ou psychologique.

Étais-je la seule à avoir formulé cette hypothèse? Je n'en sais rien. Mais je sais que Marta Danylewycz l'a reprise et en a fait une démonstration remarquable dans sa thèse de doctorat, publiée sous le titre *Profession: Religieuse. Un choix pour les Québécoises*³. Que Barbara Cooper l'a reprise également pour une thèse de maîtrise sur les vocations durant les années 1930⁴. Personnellement, je pense que c'était une idée qui circulait sous plusieurs formes après 1970.

Ayant réalisé par la suite que cette hypothèse portait en germe plusieurs recherches fondamentales, je me suis lancée en 1978 dans un article qui effleurait tout au plus quelques-unes de ces recherches, et j'ai écrit: «La vocation religieuse et la condition féminine⁵». Le rapport féminisme/vocation religieuse féminine se trouvait proposé comme hypothèse, avec ses principales affirmations:

— la vocation religieuse comme moyen de contester le destin féminin du mariage et de la procréation;

² Ibidem, p. 19.

³ Marta Danylewycz, *Profession: Religieuse. Un choix pour les Québécoises 1840-1920*, Montréal, Boréal, 1988, 247 pp. La thèse de Ph. D. de l'auteure date de 1981.

⁴ Barbara Cooper, *In the Spirit: Entrants to a Religious Community of Women in Quebec 1930-1939*, M.A. Thesis, History, McGill, 1983.

⁵ Micheline Dumont-Johnson, «Les communautés religieuses et la condition féminine», dans *Recherches Sociographiques*, vol. XIX, no. 1, 1978. Repris sous le titre «Vocation religieuse et condition féminine», dans *Travailleuses et Féministes*, Boréal, 1983, pp. 271-292, dans un texte révisé.

- la vocation religieuse comme moyen d'accomplir des activités interdites dans la société civile;
- la vocation religieuse boudée depuis que la société civile offre aux femmes des avenues différentes et plus nombreuses;
- la vocation religieuse comme mode d'expression d'une forme de féminisme latent.

Depuis ce temps, je l'ai retrouvé sous plusieurs formes, y compris dans une étude fort déconcertante: *Le Féminisme en religion* de Yvonne Turin⁶. Dans cet ouvrage, l'historienne française atteste de l'autonomie et de l'esprit d'entreprise des religieuses au XIX^e siècle, mais elle le fait en donnant du féminisme une définition peu orthodoxe. Elle soutient, en gros, que les femmes ont occupé magistralement l'espace de liberté autorisé par l'Église, dans le cadre de l'abnégation et du service. Cette définition paraîtra contestable, avec raison, à plusieurs.

Aujourd'hui, je pense de plus en plus que la perspective que je proposais reste déconcertante et qu'il est possible simultanément de la confirmer et de l'infirmer. L'histoire des congrégations religieuses offre des matériaux pour soutenir plusieurs propositions contradictoires, sur l'autonomie ou sur la subordination, de là l'importance des cadres d'analyse. Danielle Juteau et Nicole Laurin ont proposé un cadre encore plus radical pour situer le phénomène des vocations religieuses féminines et, considérant le travail colossal, diversifié, anonyme et gratuit des religieuses, ont parlé d'une forme de l'appropriation collective des femmes, dans le cadre analytique du féminisme radical⁷.

En même temps, des religieuses tiennent à mettre en lumière qu'elles se situent difficilement dans cette perspective «laïque» et viennent témoigner de leur vocation «religieuse». On a eu un exemple récent dans le numéro de *Cap aux Diamants* consacré à l'histoire des femmes, où une religieuse explique comment son expérience personnelle ne correspond pas à ces explications «laïques»⁸.

⁶ Yvonne Turin, *Femmes et Religieuses aux XIXe siècle. Le féminisme en religion*, Paris, Nouvelle Cité, 1989, 333 pp.

⁷ Danielle Juteau et Nicole Laurin, «L'évolution des formes de l'appropriation des femmes: des religieuses aux mères porteuses», dans *Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, vol. 25, no 2, 1988, pp. 183-207.

⁸ Olive Couture, «Religieuse, Pourquoi?», dans *Cap-aux-Diamants*, no 21, printemps 1990, pp. 47-49.

2. Chantiers en cours et pertinence

Les circonstances ont fait que par la suite, j'ai étudié avec l'équipe rassemblée par Nadia Fahmy-Eid et moi-même, l'histoire de l'éducation des filles au Québec, où nous avons forcément mis en lumière le rôle des religieuses. Cette recherche a donné lieu à la publication de l'ouvrage collectif: *Les couventines*⁹.

Nous avons, dans cette recherche, proposé plusieurs affirmations:

- sur l'importance des religieuses dans le réseau public;
- sur la variété des pensionnats qui n'étaient pas tous destinés à l'élite;
- sur le rôle ambigu des religieuses dans le développement des avenues éducatives pour les filles;
- pour contester l'idée reçue qu'autrefois les femmes étaient plus instruites que les hommes, ce que contredisent toutes les statistiques. Nous avons tenu à établir une distinction ferme entre l'alphabétisation et l'instruction, qui correspondent à deux niveaux d'éducation fort différents. Entre 1850 et 1900, les femmes sont plus nombreuses que les garçons à accéder à l'instruction post primaire.

Dans la foulée de cette recherche initiale, j'ai entrepris une recherche sur le financement de l'instruction des filles. Il m'a semblé en effet qu'il était important de voir plus clair dans cette question. Forcément, je me suis retrouvée dans les plate-bandes des religieuses.

Au-delà des phénomènes de discrimination obvie:

- les religieuses sont les moins payées des enseignants;
- une partie des religieuses travaillent sans salaire;
- les religieuses qui gagnent un salaire ne le touchent pas;
- les institutions de filles sont peu ou pas subventionnées;

on doit poser la question: comment ces institutions se sont-elles supportées? Une première recherche a permis de déterminer le modèle de financement des pensionnats de jeunes filles pour une importante congrégation religieuse¹⁰. Nous sommes maintenant en mesure d'affir-

⁹ Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes 1840-1960*, Montréal, Boréal, 1986.

¹⁰ Lucie Champagne et Micheline Dumont, «Le financement des pensionnats de jeunes filles au Québec: le modèle de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne, 1850-1950», dans *Société Canadienne d'Histoire de l'Église Catholique*, 1986, pp. 63-91. Sur la gestion des religieuses on pourra trouver également: Micheline Dumont, «Une tradition de gestion féminine en éducation», dans *Gestion de l'Éducation au féminin*, Actes du Colloque «Gestion de l'éducation au féminin», UQAC, 1986, pp. 7-22. Micheline Dumont, «La gestion financière des religieuses enseignantes: Hypothèses provisoires», dans *Féminisation et Masculinisation de la Gestion*, Claudine Baudoux, (éd.), *Cahiers de Recherche du GREMF*, no 29, Université Laval, 1989, pp. 107-142.

mer que ce modèle a pu se reproduire dans plusieurs congrégations. Nous avons également comparé ce modèle de fonctionnement avec celui d'un séminaire diocésain¹¹.

En ce moment, nous venons de formuler une hypothèse centrale sur le rôle de la propriété foncière dans le financement des programmes d'études plus avancés. Sur ce terrain délicat, nous avançons prudemment, et je l'espère, avec l'aide des congrégations, nous pourrions proposer bientôt des informations très intéressantes sur le rapport qu'il est possible d'établir entre la propriété foncière des religieuses et le développement de l'instruction des filles.

Par ailleurs, j'ai eu l'occasion de poursuivre ma réflexion sur le destin collectif des congrégations religieuses féminines. Pour la revue *Recherches féministes* j'ai préparé un article sur le phénomène général du déclin des congrégations de femmes. J'ai analysé, à l'aide des statistiques de la *Conférence Religieuse Canadienne*, les données différentielles du déclin démographique qui frappe l'ensemble des congrégations. Puis, dans un deuxième temps, j'ai constitué un corpus de 175 articles écrits par des religieuses québécoises sur leur propre situation ou sur des sujets connexes.

L'ensemble a donné une étude assez contrastée, avec une première partie très pessimiste et une seconde partie plus positive, attestant de la volonté collective des religieuses à se solidariser de plus en plus avec les femmes. J'avais intitulé cet article *L'ombre et la lumière*. Vous jugez de ma surprise quand Georges-Hébert Germain a publié une biographie de Guy Lafleur sous ce titre! J'ai dû changer mon titre: l'article s'appellera *Les charismes perdus*¹². A mon sens, les femmes qui ont compté si longtemps sur la charité des religieuses auraient mauvaise grâce à prétendre se passer de leur foi et de leur espérance.

Au fond, je diagnostique dans ma démarche une double recherche: celle des conditions socio-économiques du développement historique des congrégations religieuses féminines; mais celle aussi des aspects symboliques et idéologiques: le choix de la vie religieuse. Et au confluent des deux recherches, je trouve continuellement, la condition des femmes.

¹¹ Lucie Champagne et Micheline Dumont, «Le financement d'un Séminaire Diocésain: le Séminaire de Sherbrooke, 1915-1950. Comparaison avec le financement des pensionnats de religieuses», dans *Historical Studies in Education/Revue d'Histoire de l'éducation*, vol. 2, no. 2, Automne 1990, pp. 339-352.

¹² Micheline Dumont, «Les charismes perdus. L'avenir des congrégations religieuses féminines en l'an 2000», dans *Recherches Féministes*, vol. 3, no. 2, Automne 1990. (Sous presse).

3. Perspectives d'avenir

Je considère que les phénomènes qui affectent en ce moment les congrégations religieuses en général, et celles qui regroupent des femmes en particulier constituent un bouleversement sans précédent dans l'Église. C'est ce qui explique ma dernière recherche qui n'est pas à proprement parler une recherche historique. Mais à mon avis, les théories dont nous disposons actuellement pour expliquer l'historicité des congrégations religieuses féminines ne sont pas satisfaisantes.

Raymond Hostie a proposé, au début des années 1970 un schéma d'ensemble pour expliquer le développement des ordres religieux¹³. Ils traversent, soutient-il, cinq phases: l'organisation, l'expansion, la stabilisation, le déclin et l'extinction. Pour lui, ce modèle est diachronique et se répète à travers les siècles selon les modulations variées de la conjoncture politico-sociale. C'est le sort, soutient-il, de trois ordres sur quatre. Il faut ajouter qu'il ne se base que sur les ordres masculins, qui sont seuls, soutient-il à avoir une prédominance structurante, et ce, en dépit de l'incontestable supériorité numérique des ordres féminins. Il déploie ses démonstrations dans les avenues toutes masculines de l'Église/Institution où se produisent régulièrement des «noyaux de fermentation» qui relancent l'aventure religieuse.

Par ailleurs, j'ai trouvé, dans un ouvrage d'André Petitat *De la vocation à la profession*¹⁴, consacré aux Infirmières, une explication plus laïque. Des congrégations féminines auraient été suscitées par certaines par la nouvelle réalité sociale engendrée par la révolution industrielle (ce sont les congrégations apostoliques fondées au XIX^e siècle) et on assisterait en ce moment à la disparition de ces institutions remplacées par les nouvelles structures de la société post-industrielle.

À mon sens, ces deux hypothèses oblitèrent la réalité que sont les congrégations de femmes. Aussi me semble-t-il indispensable de faire porter les analyses sur ces congrégations en tant que regroupement de femmes. Dans cette perspective, j'ai la certitude que l'ouvrage prochain de Nicole Lorrain et son équipe sur le travail des religieuses constituera un apport extrêmement important dans la compréhension globale du phénomène des congrégations religieuses¹⁵.

¹³ Raymond Hostie, *Vie et mort des ordres religieux*, Paris, Desclées de Browwer, 1971, 381 pp.

¹⁴ André Petitat, *Les Infirmières. De la vocation à la profession*, Montréal, Boréal, 1989, 412 pp.

¹⁵ *A la recherche d'un monde englouti. Les communautés religieuses de femmes au Québec 1900-1970*, Montréal, Jour. (Sous presse).

D'un autre côté, il est certain que nous devons poursuivre d'autres recherches pour documenter autrement que dans le cadre de la querelle entre l'Église et l'État (qui n'est au fond qu'une querelle de collégiens), le rôle des congrégations religieuses dans la société québécoise. A mon sens, c'est à cette condition que nous pourrions découvrir des réalités nouvelles et éclairantes dans l'histoire des congrégations religieuses.